



Rapport de gestion intermédiaire

Premier trimestre terminé le 1^{er} avril 2023

Table des matières

1	Base de présentation	3
2	Énoncés prospectifs	3
3	Profil de la Société	5
4	Stratégie pluriannuelle	6
5	Informations financières choisies	7
6	Faits saillants financiers	8
7	Perspectives	9
8	Analyse des résultats consolidés	11
9	Résumé des résultats trimestriels.....	14
10	Analyse de la situation financière consolidée	15
11	Analyse des flux de trésorerie consolidés	17
12	Arrangements hors état consolidé de la situation financière.....	18
13	Information sur les actions	18
14	Dividendes	18
15	Événement postérieur	18
16	Mesures financières non conformes aux IFRS	18
17	Méthodes comptables et modifications comptables futures.....	25
18	Contrôles et procédures de communication de l'information (« CPCI »)	25
19	Contrôle interne à l'égard de l'information financière (« CIIF »)	25

1 Base de présentation

Le présent rapport de gestion présente les facteurs qui ont un effet significatif sur les résultats, la situation financière et les flux de trésorerie de Industries Lassonde inc. (« Lassonde » ou la « Société »). Ce rapport de gestion se doit d'être lu en parallèle avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités (« états financiers consolidés intermédiaires ») de la Société et les notes afférentes. Il se doit également d'être lu en parallèle avec ses états financiers consolidés annuels 2022 et les notes afférentes ainsi que le rapport de gestion annuel 2022. En plus de contenir l'analyse du premier trimestre terminé le 1^{er} avril 2023, le rapport tient compte de tout élément pouvant être considéré comme significatif survenu entre le 1^{er} avril 2023 et sa date d'approbation par le conseil d'administration de la Société, soit le 12 mai 2023 inclusivement. L'information financière du présent rapport de gestion a été préparée selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS »). À moins d'indication contraire, la monnaie de présentation des données financières du présent document est le dollar canadien et tous les montants sont exprimés en millions de dollars, ce qui peut entraîner certains écarts de calculs liés à l'arrondissement des montants.

Ce rapport de gestion est disponible sur le site Internet de Industries Lassonde inc au www.lassonde.com. Les lecteurs trouveront ce même rapport de gestion, la notice annuelle pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022, les documents complémentaires, les communiqués de presse, les attestations des dirigeants ainsi que davantage de renseignements sur la Société sur le site Internet de SEDAR au www.sedar.com. Des copies imprimées de ces documents peuvent être obtenues en communiquant avec le bureau de la secrétaire corporative de Lassonde. Les actions de catégorie A à droit de vote subalterne de Industries Lassonde inc. sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto sous le symbole LAS.A.

Ce document contient des mesures financières non conformes aux IFRS. Lassonde présente ses résultats financiers conformément aux IFRS et évalue généralement sa performance financière à l'aide de mesures financières ou ratios préparés selon les IFRS. Cependant, ce rapport de gestion fait également référence à certaines mesures qui ne sont pas conformes aux IFRS, notamment les suivantes : Résultat d'exploitation ajusté; Résultat avant intérêts, impôts et amortissements (« BAIIA ») ajusté; Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de la Société; Résultat de base et dilué ajusté par action; Fonds de roulement d'exploitation; Jours de fonds de roulement d'exploitation; Capitaux employés et sources de capitaux; Rendement sur capitaux employés; et Dette nette sur BAIIA ajusté. Ces mesures n'ont pas de signification normalisée en vertu des IFRS et il est peu probable qu'elles soient comparables à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Veuillez vous référer à la *section 16 – « Mesures financières non conformes aux IFRS »* du présent rapport de gestion pour plus d'informations, y compris la définition et la composition de la mesure ou du ratio ainsi que le rapprochement avec la mesure la plus comparable dans les états financiers, le cas échéant. La Société utilise des mesures (et des ratios) qui ne sont pas conformes aux IFRS afin de fournir aux investisseurs des mesures supplémentaires pour évaluer et mesurer sa performance opérationnelle et sa situation financière d'une période à l'autre. Ces mesures sont présentées en complément afin d'améliorer la compréhension des résultats d'exploitation de Lassonde, et non pas en remplacement des résultats IFRS. De plus, les mesures qui ne sont pas conformes aux IFRS ne doivent pas être considérées comme un substitut aux informations financières connexes préparées conformément aux IFRS.

2 Énoncés prospectifs

Le présent rapport comporte de l'« information prospective » et les communications publiques verbales et écrites de la Société qui ne constituent pas un fait historique peuvent être réputées une « information prospective » au sens de la réglementation sur les valeurs mobilières applicable. Les énoncés constituant de l'information prospective sont fondés sur les attentes, estimations, projections, croyances, jugements et hypothèses actuels selon l'information disponible au moment où l'énoncé prospectif applicable a été fait à la lumière de l'expérience de la Société et de sa perception des tendances historiques. Ces énoncés comprennent, sans s'y limiter, des énoncés sur les objectifs et buts de la Société ainsi que des énoncés liés aux croyances, plans, cibles, buts, objectifs, attentes, anticipations, estimations et intentions de la Société. Les énoncés prospectifs sont habituellement définis par des mots comme « anticiper », « continuer », « estimer », « s'attendre », « peut », « fera », « projeter », « devrait », « pourrait », « croire », « planifier », « avoir l'intention de », « concevoir », « cibler », « entreprendre », « voir », « indiquer », « maintenir », « explorer », « entraîner », « échéancier », « objectif », « stratégie », « probable », « potentiel », « perspectives », « viser », « proposer », « but » et d'autres expressions similaires suggérant des événements futurs ou un rendement futur ainsi que la forme négative de ces termes ou leurs variations. Ces énoncés ne constituent pas des garanties au sujet du rendement futur et comportent des hypothèses, des risques et des incertitudes difficiles à prévoir.

De par leur nature, ces énoncés prospectifs comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats ou faits réels soient sensiblement différents de ceux qui avaient été prévus dans ces énoncés. Divers facteurs ou diverses hypothèses sont habituellement appliqués par la Société pour tirer des conclusions ou pour établir les prévisions, projections, prédictions ou estimations formulées dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs et hypothèses sont fondés sur l'information dont dispose actuellement la Société, y compris l'information obtenue de sources tierces. Dans le présent rapport, les énoncés prospectifs comprennent, mais sans s'y limiter, les énoncés indiqués dans la *section 7 – « Perspectives »* ci-après, qui présente aussi certaines des principales hypothèses (mais pas toutes) utilisées pour établir les énoncés prospectifs.

Ces énoncés prospectifs se rapportent à des événements futurs et sont, en raison de leur nature, assujettis à de nombreux facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels divergent sensiblement des énoncés prévus. Les lecteurs sont prévenus que les hypothèses étudiées par la Société pour appuyer ces énoncés pourraient se révéler inexactes en totalité ou en partie. Les

facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des résultats exprimés, implicites ou projetés dans les énoncés prospectifs contenus dans le présent document comprennent, entre autres, les risques associés aux éléments suivants : la disponibilité des matières premières (notamment en raison des changements climatiques, des conditions météorologiques extrêmes, des perturbations de la chaîne d'approvisionnement à l'échelle locale ou mondiale, de la perte de fournisseurs clés ou de la concentration des fournisseurs, des répercussions de pandémies, de l'évolution du contexte géopolitique, des conflits militaires et des sanctions commerciales) et les variations de prix qui en découlent; les fluctuations des frais de transport entrant et sortant, l'incidence du prix du pétrole (et de ses dérivés) sur les coûts directs et indirects de la Société, ainsi que la capacité de cette dernière de transférer ces augmentations au moyen de hausses des prix ou d'autres moyens, le cas échéant, à ses clients dans des conditions de marché concurrentielles; l'incapacité à maintenir de solides plateformes d'approvisionnement et de fabrication ainsi que des canaux de distribution efficaces; les perturbations ou les défaillances des systèmes de technologie de l'information de la Société, notamment la capacité d'accéder aux technologies nécessaires pour atteindre les cibles, engagements et objectifs de la Société, et le développement et la performance des technologies; les cybermenaces et les autres risques liés à la technologie de l'information en lien avec les interruptions d'activités, la confidentialité, l'intégrité des données et les fraudes par compromission de courriels d'affaires; la pénurie de main-d'œuvre en Amérique du Nord et son incidence sur l'embauche, la formation, le perfectionnement, la fidélisation et la fiabilité des membres du personnel compétents et/ou clés ainsi que sur leur productivité, les enjeux en matière d'emploi (y compris la rémunération), la conformité aux lois sur les normes du travail dans divers territoires et la possibilité d'arrêts de travail en raison du non-renouvellement des conventions collectives ou autres raisons; l'instauration réussie des programmes de santé et de sécurité de la Société et l'application des lois et règlements en matière de santé et sécurité; les blessures graves subies par un employé ou le décès d'un employé, qui pourraient avoir des répercussions importantes sur la continuité des activités de la Société et sa réputation et engendrer des coûts liés à la conformité; le déploiement fructueux de la Stratégie (définie à la section 5– « *Stratégie pluriannuelle* » du rapport de gestion annuel 2022) de la Société, notamment les composantes importantes comme le projet Eagle; les changements climatiques et les catastrophes entraînant une augmentation des coûts d'exploitation et des dépenses en immobilisations et une réduction de la production, et ayant une incidence sur la disponibilité, la qualité ou la volatilité des prix des principaux produits de base achetés par la Société; les litiges avec des fournisseurs importants; la consolidation accrue des clients dans le secteur de l'alimentation, ce qui leur donne un pouvoir de négociation important qui pourrait limiter la capacité de la Société à hausser ses prix pour compenser les pressions inflationnistes; les événements marquants, comme une défaillance de systèmes et d'équipement, une pandémie et des désastres naturels, ou une fréquence accrue ou une intensité des conditions météorologiques extrêmes (notamment en raison des changements climatiques) pouvant mener à des interruptions d'activités à l'une des installations de la Société ou chez certains fournisseurs; la mise en œuvre, le coût et l'incidence des initiatives de durabilité environnementale ainsi que le coût des mesures d'assainissement liées aux passifs environnementaux; les modifications apportées aux lois (y compris, les impôts et taxes et les tarifs douaniers), aux règlements, aux règles et aux politiques qui touchent les activités de la Société, ainsi que leur interprétation, et les nouvelles prises de position adoptées par les autorités compétentes; l'incapacité à s'adapter aux changements et les faits nouveaux touchant le secteur de la Société, notamment, les préférences, les goûts et les habitudes d'achat des clients, les conditions du marché et les activités des concurrents et des clients; la gestion de crise et l'exécution du plan de continuité des affaires; l'incapacité de maintenir la sécurité et l'intégrité des produits de la Société qui pourrait entraîner des rappels de produits et des réclamations en responsabilité du fait des produits visant des produits alimentaires mal étiquetés, falsifiés, contaminés ou avariés, et nuire à sa réputation; les menaces à la réputation de la Société et de ses marques, notamment en raison de son incapacité à répondre aux attentes ESG des parties prenantes ou à réaliser les bénéfices attendus à cet égard; les risques liés aux fluctuations des taux d'intérêt, des taux de change, de la liquidité et du crédit, du cours des actions et des obligations de retraite; la détérioration des conditions macroéconomiques générales, y compris les conflits internationaux, qui peuvent avoir des répercussions négatives sur les fournisseurs, les clients et les coûts d'exploitation de la Société; l'imposition de frais de restructuration, de frais d'aliénation ou d'autres frais connexes ainsi que la constatation de perte de valeur du goodwill ou d'actifs à long terme, particulièrement dans un contexte de performance difficile et d'augmentation du coût du capital; la suffisance de la garantie d'assurance; les flux de trésorerie futurs prévus et leur suffisance, les sources de capitaux à des taux attractifs, les obligations contractuelles futures, les options de financement futures, le renouvellement des facilités de crédit et la disponibilité de capitaux pour financer les plans de croissance, les obligations d'exploitation et les dividendes; le rendement du régime de retraite, notamment le caractère adéquat des cotisations, des actifs et des passifs potentiels au titre du régime de retraite; l'incidence et l'issue des actions en justice, litiges et instances réglementaires potentiels auxquels la Société peut être partie; et l'innovation ainsi que l'utilisation et le déploiement futurs de la technologie et les résultats futurs attendus associés, la capacité de la Société à protéger sa propriété intellectuelle et les coûts engagés pour ce faire.

La Société avertit les lecteurs que la liste qui précède n'est pas exhaustive. Elle les avertit aussi que certains des énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport, comme les énoncés concernant le taux de croissance des ventes, la productivité et le niveau de service, le coût des principales matières premières et autres intrants, les charges (incluant les charges relatives à la Stratégie), le taux effectif d'impôt, le fonds de roulement et les investissements en immobilisations, peuvent être considérés comme étant des perspectives financières aux fins de la législation en valeurs mobilières applicable. Ces perspectives financières sont présentées pour évaluer les bénéfices futurs potentiels et les utilisations futures prévues des flux de trésorerie, et pourraient ne pas convenir à d'autres fins. Les lecteurs ne doivent pas présumer que ces perspectives financières seront réalisées.

Vous trouverez plus d'information sur les facteurs de risque à la section 19 – « *Incertitudes et principaux facteurs de risques* » du rapport de gestion annuel 2022. Les lecteurs devraient lire cette section attentivement.

Tous les énoncés prospectifs contenus dans le présent document n'ont valeur qu'à la date des présentes. À moins d'y être tenue par la loi, la Société ne s'engage pas à mettre à jour publiquement ni à réviser les énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement. **Tous les énoncés prospectifs contenus dans le présent document sont expressément et entièrement sous réserve de la présente mise en garde.**

3 Profil de la Société

Industries Lassonde inc. est un chef de file de l'industrie des aliments et des boissons en Amérique du Nord. La Société développe, fabrique et commercialise une vaste gamme de produits de marque privée et de marque nationale, incluant des breuvages prêts à boire, des collations à base de fruits ainsi que des concentrés de jus surgelés. Elle est aussi une importante productrice de sauces aux canneberges et de produits alimentaires spécialisés tels que des sauces pour pâtes, des soupes ainsi que des bouillons et sauces à fondue. La Société importe et commercialise aussi des vins sélectionnés de plusieurs pays d'origine et produit du cidre de pomme et des boissons à base de cidre.

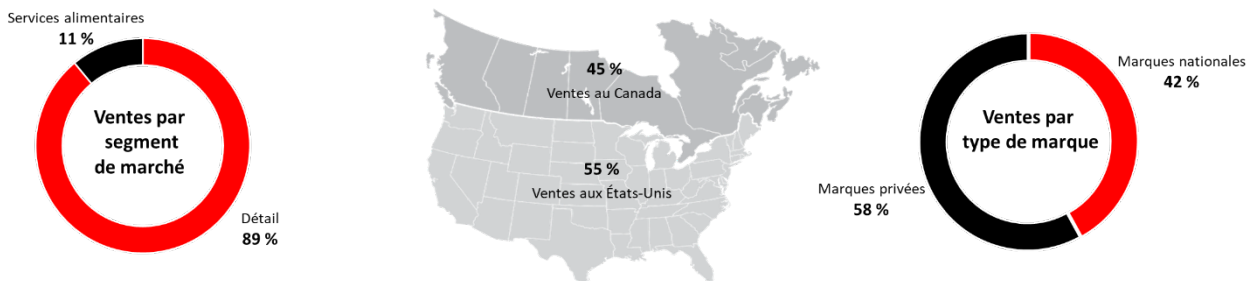
Lassonde est fidèle à sa vision de mettre plus de ses produits savoureux entre les mains de plus de consommateurs, qui répondront à plus de besoins, pour diverses occasions, chaque jour et en continuant de se concentrer sur la fabrication de boissons et d'aliments de qualité que les consommateurs aiment et les clients apprécient, dont les employés sont fiers et qui respectent notre planète.

La Société exploite 17 usines situées au Canada et aux États-Unis (« É.-U. ») et compte sur l'expertise de plus de 2 700 employés pour offrir des produits de qualité supérieure. Pour en apprendre davantage, visitez le www.lassonde.com.

La Société est active dans deux segments de marché :

- Les ventes au détail regroupent (i) les ventes effectuées aux détaillants et grossistes en alimentation, dont les chaînes de supermarchés, les marchands indépendants, les grandes surfaces, les clubs-entrepôts ainsi que les grandes chaînes de pharmacies et (ii) les ventes en ligne; et
- Les ventes aux services alimentaires regroupent les ventes effectuées aux restaurants, hôtels, hôpitaux, écoles et grossistes desservant ces établissements.

Répartition des ventes (2022)



Principales marques nationales



Les produits de marque nationale de la Société sont vendus dans des emballages variés et sous de nombreuses marques de commerce de propriété exclusive, ainsi que sous des marques de commerce dont la Société détient les droits d'utilisation. La Société fabrique également des produits de marque privée pour la grande majorité des principaux détaillants et grossistes en Amérique du Nord.

4 Stratégie pluriannuelle

Afin de clarifier et d'orienter les occasions à saisir et d'optimiser les décisions relatives à l'affectation du capital, la Société a élaboré, au début de 2022, une stratégie pluriannuelle (la « Stratégie »). Cette Stratégie vise à accélérer la croissance des revenus, à améliorer la rentabilité globale et à générer de la valeur à long terme en se concentrant sur trois piliers stratégiques.

Le premier pilier stratégique de la Société, **Constituer un portefeuille axé sur la croissance** renforce son engagement à devenir un chef de file plus diversifié dans le domaine des aliments et des boissons en Amérique du Nord. Dans ce contexte, elle cherche à accélérer la croissance de ses activités de produits alimentaires spécialisés en tirant parti des occasions d'étendre davantage sa position dans ce segment de marché en croissance. Elle compte y parvenir par une croissance organique et par des acquisitions potentielles. La Société souhaite fortifier sa position de leader dans le secteur canadien des boissons en poursuivant son histoire d'innovation en matière de produits et d'emballages et en investissant dans ses marques pour renforcer leur attrait auprès des consommateurs, tout en offrant de la valeur à ses clients grâce à l'excellence de son service. Grâce au projet Eagle (décrit plus en détails ci-dessous), la Société vise à revitaliser ses bases opérationnelles et commerciales aux États-Unis et à renforcer la position concurrentielle de Lassonde en tant que fournisseur de confiance de jus et de boissons de qualité pour ses clients et consommateurs sur le marché américain.

Le deuxième pilier stratégique de la Société vise à **Développer des performances durables**. Cette priorité s'articule autour de trois grands axes. Premièrement, la Société a l'intention de maximiser la valeur du chiffre d'affaires par la gestion de la croissance des revenus, en s'assurant qu'elle offre les bons produits, dans les bons canaux de distribution, aux bons clients et au bon prix. Deuxièmement, elle s'est engagée à accroître son efficacité par des initiatives écologiquement durables et socialement responsables dans tous les domaines clés de son activité. Il s'agit notamment d'exploiter les données et la technologie pour prendre plus rapidement les bonnes décisions, d'utiliser les équipements et l'automatisation pour maximiser la capacité au plus bas coût possible, et de générer des gains d'efficacité grâce à des processus rigoureux. Enfin, et surtout, la feuille de route ESG de la Société sera un élément clé de son programme de développement durable et doit la guider dans les décisions d'investissement importantes qui auront un impact sur l'avenir de ses activités, telles que les considérations concernant les emballages et les formats.

Le troisième pilier stratégique de la Société est **Améliorer la capacité d'action**. Pour ce faire, elle commencera par moderniser son modèle d'exploitation autour du service à la clientèle et en étant à l'écoute du marché. La Société cherche également à mieux tirer parti de ses capacités nord-américaines d'une manière à réaliser des économies synergiques et à bénéficier d'un meilleur partage des connaissances et des meilleures pratiques communes. Elle entend également y parvenir en fortifiant ses capacités dans les domaines de l'excellence opérationnelle, de l'innovation, des données et de l'analytique, du numérique et de la gestion de la croissance des revenus. Pour améliorer sa capacité d'action, la Société se concentre sur le développement d'équipes performantes et déterminées à atteindre un objectif commun, tout en renforçant la diversité, l'équité, l'inclusion ainsi que la santé et le bien-être de ses employés. Enfin, elle projette d'actualiser et de déployer des processus, systèmes et outils en appui à ses priorités stratégiques.

Bien que la Société poursuive activement tous les aspects de sa stratégie, son objectif initial est principalement d'améliorer la performance de ses activités américaines grâce au projet Eagle discuté ci-après, de mettre en œuvre de nouveaux systèmes de gestion et de mettre à niveau ses infrastructures technologiques à l'échelle de l'entreprise.

Charges d'exploitation supplémentaires afférentes

Au cours de l'exercice 2022, la Société a initié sa revue stratégique, complété la phase de diagnostic du projet Eagle, investi dans un projet visant à optimiser la capacité actuelle de sa division de produits alimentaires spécialisés et commencé l'implantation de nouveaux systèmes de gestion infonuagiques, y compris des systèmes de planification de la demande et de gestion du transport. Au cours du premier trimestre de 2023, la Société a principalement continué son implantation de nouveaux systèmes de gestion infonuagiques et fait divers investissements en support aux trois piliers de sa Stratégie. La Société a encouru des charges de 11,0 millions \$ au cours de l'exercice 2022 et des charges additionnelles de 1,1 million \$ au cours du premier trimestre de 2023.

Investissements en immobilisations afférents

La Société réalise des investissements en immobilisations alignés sur sa Stratégie pour soutenir la croissance, améliorer la productivité ainsi que pour accentuer les efforts d'innovation et de développement durable. Ces investissements ont compris deux projets en 2022 visant à améliorer l'efficacité et la capacité de production au Canada et un troisième projet autorisé au cours du premier trimestre de 2023, la poursuite de la mise à niveau du progiciel de gestion intégré (« PGI ») au Canada ainsi que des investissements aux É.-U. pour accroître l'efficacité et mettre en place une nouvelle ligne de production de format individuel dans l'usine de la Société située en Caroline du Nord. Se référer à la section 10 – « Analyse de la situation financière consolidée » du présent rapport de gestion pour obtenir plus d'informations sur les investissements en immobilisations de la Société pour le premier trimestre de 2023 et la section 7 – « Perspectives » de ce rapport de gestion pour connaître les perspectives en matière d'investissements en immobilisations pour l'exercice 2023.

Projet Eagle

Lancé au cours du deuxième trimestre de 2022, le projet Eagle est un élément de la Stratégie de la Société qui vise spécifiquement à revitaliser ses activités américaines moins performantes, dans le but de capter la croissance, d'améliorer les marges et de générer des performances durables à long terme. En plus d'examiner le portefeuille de produits et de clients des activités américaines, le projet Eagle

visé également à identifier et à résoudre les principaux problèmes qui entravent les performances de sa chaîne d'approvisionnement et de ses installations de production, incluant la simplification des produits, le réalignement des processus, la formation des employés, et le déploiement de capitaux.

Après avoir terminé la phase de diagnostic du projet Eagle, la Société a récemment pris des mesures importantes pour réduire la complexité de ses unités de gestion des stocks (« UGS » ou « SKU »), harmoniser les formats d'emballage, consolider les formules et rationaliser les produits et clients à faible marge. La simplification du portefeuille devrait permettre à la Société de réduire la complexité d'exécution, ce qui limiterait les temps d'arrêt liés aux changements de production et, en fin de compte, augmenterait la cadence. La Société a également achevé la première phase de la mise en œuvre d'un système infonuagique de gestion du transport. Les premiers bénéfices des deux initiatives se matérialisent dans la performance du premier trimestre.

Le capital désigné pour appuyer le projet Eagle sera déployé en trois volets : (i) la mise à jour des équipements existants pour limiter les temps d'arrêts imprévus, (ii) l'augmentation de la cadence des équipements actuels, et (iii) l'investissement dans de nouveaux équipements pour soutenir l'augmentation de la capacité dans les formats tendance. Bien que ce vaste processus de transformation crée des perturbations à court terme, la Société estime que celles-ci devraient être largement compensées par les avantages attendus à moyen et long terme.

Finalement, certaines des initiatives déployées dans le cadre du projet Eagle auront ultimement des bénéfices pour le reste de l'organisation, tel que, par exemple, l'implantation de nouveaux systèmes de gestion du transport et de planification de la demande qui sont d'abord mis en place aux É.-U. et, ensuite, dans l'ensemble de la Société.

5 Informations financières choisies

(en millions de dollars, sauf indication)	Premiers trimestres terminés les	
	1 ^{er} avril 2023	2 avril 2022
	\$	\$
<u>Liées aux opérations</u>		
Ventes	547,3	509,0
Résultat d'exploitation	26,2	22,4
Résultat d'exploitation ajusté ¹	27,9	24,8
BAILA ajusté ¹	43,1	39,7
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société	17,1	14,8
Résultat de base et dilué par action (« BPA ») (en \$)	2,51	2,14
Dividendes déclarés par action pour les actions de catégories A et B (en \$)	0,70	0,88
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(4,9)	(20,6)
<u>Liées à la situation financière</u>		
Actif total	1 635,9	1 469,5
Fonds de roulement d'exploitation ¹	312,7	239,6
Jours de fonds de roulement d'exploitation ¹ (en jours)	52,0	42,8
Dette à long terme, incluant la tranche à court terme	268,4	214,9
Ratio dette nette sur BAILA ajusté ¹	1,67:1	1,24:1
Rendement sur capitaux employés ¹ (en %)	8,4	11,0

¹ Cette mesure ne constitue pas une mesure financière normalisée selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir les états financiers de la Société. Il pourrait être impossible de la comparer à une mesure financière similaire présentée par d'autres émetteurs. Se référer à la section 16 – « Mesures financières non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion pour plus d'informations, y compris la définition et la composition de la mesure ou du ratio ainsi que le rapprochement avec la mesure la plus comparable dans les états financiers, le cas échéant.

6 Faits saillants financiers

Premier trimestre terminé le 1^{er} avril 2023 :

- Ventes de 547,3 millions \$. En excluant un effet de change favorable de 19,5 millions \$, les ventes ont connu une hausse de 18,8 millions \$ (3,7 %) par rapport au trimestre comparable de l'exercice précédent, essentiellement expliquée par l'effet favorable d'ajustements de prix de vente et par une variation favorable de la composition des ventes américaines de produits de marque privée, atténués par une baisse des volumes de ventes, principalement aux É.-U.
- Marge brute de 136,6 millions \$ (25,0 % des ventes), en hausse de 1,0 million \$ par rapport au trimestre comparable de 2022. En excluant un effet de change favorable de 2,4 millions \$, la marge brute a connu une baisse de 1,4 million \$ par rapport au trimestre comparable de l'exercice précédent;
 - Hausse du coût de tous les intrants, touchant notamment les concentrés de pomme et d'orange; et
 - Hausse des coûts de transformation de la Société.
- Résultat d'exploitation de 26,2 millions \$, en hausse de 3,8 millions \$ par rapport au trimestre comparable de l'exercice précédent;
 - Baisse de 10,3 millions \$ des frais de transport des produits expédiés aux clients découlant, d'une part, de surcharges de carburant moins élevées et d'une baisse des tarifs de base et, d'autre part, d'économies liées à l'utilisation du nouveau système de gestion de transport aux É.-U.;
 - Effet de change défavorable de 2,9 millions \$ sur la conversion en dollars canadiens de frais de vente et d'administration des entités américaines;
 - Hausse de certains frais d'administration;
 - Augmentation des frais de vente et marketing; et
 - Diminution de 1,3 million \$ des charges liées à la Stratégie.
- En excluant les éléments affectant la comparabilité, le BAIIA ajusté² est de 43,1 millions \$, en hausse de 3,4 millions \$ par rapport au trimestre comparable de l'exercice précédent.
- Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société de 17,1 millions \$ pour un résultat de base et dilué par action de 2,51 \$, en hausse de 2,3 millions \$ et 0,37 \$ respectivement par rapport au trimestre comparable de 2022. En excluant les éléments affectant la comparabilité, le BPA ajusté² est de 2,48 \$ comparativement à 2,37 \$ pour le trimestre comparable de l'exercice précédent.
- Au 1^{er} avril 2023, la Société a un actif total de 1 635,9 millions \$ par rapport à 1 604,7 millions \$ au 31 décembre 2022, une hausse de 1,9 % provenant principalement d'une augmentation des débiteurs et des stocks.
- Au 1^{er} avril 2023, la dette à long terme, incluant la tranche à court terme, se solde à 268,4 millions \$, représentant un ratio de dette nette sur BAIIA ajusté² de 1,67:1. Ceci est en hausse de 19,0 millions \$ par rapport au 31 décembre 2022.
- Utilisation de fonds de 4,9 millions \$ par les activités d'exploitation comparativement à une utilisation de fonds de 20,6 millions \$ au cours du trimestre comparable de l'exercice précédent. Cette utilisation inférieure de fonds est expliquée principalement par un résultat d'exploitation supérieur, par la variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation qui a utilisé 5,6 millions \$ de moins qu'au trimestre comparable de 2022 et par une diminution de 3,5 millions \$ des impôts nets versés.
- Dividende de 0,70 \$ par action, payé le 15 mars 2023.

² Cette mesure ne constitue pas une mesure financière normalisée selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir les états financiers de la Société. Il pourrait être impossible de la comparer à une mesure financière similaire présentée par d'autres émetteurs. Se référer à la section 16 – « Mesures financières non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion pour plus d'informations, y compris la définition et la composition de la mesure ou du ratio ainsi que le rapprochement avec la mesure la plus comparable dans les états financiers, le cas échéant.

7 Perspectives

Lassonde continue de s'attendre à ce que les principaux facteurs ayant une incidence sur sa performance au cours de l'exercice 2023 soient la situation financière des consommateurs, le contexte inflationniste, ainsi que la fréquence et la gravité des perturbations de la chaîne d'approvisionnement. En conséquence, la Société formule les énoncés prospectifs suivants pour l'exercice 2023 :

Taux de croissance des ventes

- Au cours du premier trimestre de 2023, la Société a mis en place des mesures additionnelles d'ajustements de prix pour ses produits de marque nationale et de produits de marque privée, incluant l'ajustement de ses ententes contractuelles avec certains clients afin de recouvrer les augmentations de coûts qu'elle a encourues. Elle s'attend que l'effet annualisé de ces mesures d'ajustements de prix continueront de se faire sentir durant le reste de l'année. La Société s'attend aussi à ce que d'autres ajustements de prix soient mis en œuvre au cours de 2023 alors que l'inflation persiste.
- Pour l'exercice 2023, sous réserve de facteurs externes significatifs et en excluant l'effet de change, Lassonde prévoit un taux de croissance des ventes entre le milieu et le haut de la fourchette à un chiffre, principalement en raison des ajustements de prix de vente. La Société surveille cependant de près l'évolution des habitudes alimentaires des consommateurs et l'élasticité de la demande dans un contexte de hausses de prix.

Productivité et niveau de service

- Les initiatives en matière de main-d'œuvre et d'exploitation ainsi que la réduction des contraintes de la chaîne d'approvisionnement devraient améliorer la capacité de la Société à répondre à la demande et à revenir aux niveaux historiques de taux d'exécution des commandes, en particulier aux É.-U.

Coût des principales matières premières et autres intrants

- La Société a récemment constaté une certaine stabilisation de la tendance inflationniste pour la plupart des coûts de ses intrants et elle anticipe que cette tendance devrait se maintenir jusqu'à la fin de l'exercice 2023. Toutefois, la Société surveille toujours de près le prix du concentré d'orange puisque le prix de cette principale matière première a été négocié à un niveau élevé au cours des 12 derniers mois, atteignant même un nouveau sommet historique de 2,86 \$ US / lb sol. en avril 2023.
- Étant donné qu'une grande partie des achats de matières premières des activités canadiennes de Lassonde sont en dollars américains, l'accroissement de la valeur de cette monnaie par rapport au dollar canadien pourrait entraîner une hausse du coût des produits vendus sur le marché canadien. En outre, la Société s'attend à un effet de change défavorable pour 2023 considérant ses positions couvertes.

Charges, incluant les charges relatives à la Stratégie

- Les charges salariales liées à la performance de la Société devraient revenir à des niveaux normaux en 2023.
- Au cours de l'exercice 2023, Lassonde prévoit continuer de mettre en œuvre sa Stratégie, de revitaliser ses activités américaines et de mettre à niveau ses infrastructures informatiques. Elle prévoit également continuer l'implantation de nouveaux systèmes informatiques de planification de la demande et de gestion du transport qui visent à améliorer le service à la clientèle et réduire ses coûts globaux de distribution. Elle a aussi l'intention d'étudier les effets potentiels de mettre à niveau son PGI américain. Les charges prévues pour appuyer sa Stratégie devraient s'élever jusqu'à 10,0 millions \$ en 2023.
- Une charge d'intérêts plus élevée est à prévoir compte tenu des taux plus élevés sur les dettes à taux variable ainsi que du niveau d'endettement moyen plus élevé par rapport à 2022.

Taux effectif d'impôt

- Taux effectif d'impôt d'environ 26,5 % pour l'exercice 2023.

Fonds de roulement

- Puisque les défis d'approvisionnement semblent lentement s'estomper, la Société a revu sa stratégie d'accumulation de stocks et, même si elle a remarqué une hausse à la fin du premier trimestre, elle s'attend à réduire progressivement ses niveaux de stock. Par conséquent, le nombre de jours de fonds de roulement d'exploitation³ devrait tendre vers la partie supérieure de ses niveaux historiques (pré-COVID-19) au cours de 2023 et dans sa fourchette historique d'ici la fin de l'exercice 2024. Toutefois, cette stratégie pourrait être affectée par (i) des décisions opportunistes pour sécuriser les stocks avant de potentielles augmentations de prix additionnelles par les fournisseurs, (ii) l'objectif d'assurer un niveau de service adéquat ou (iii) l'identification de nouvelles perturbations potentielles de la chaîne d'approvisionnement.

Investissements en immobilisations

- Le programme global d'investissements en immobilisations de la Société pour 2023 devrait atteindre jusqu'à 4,5 % de ses ventes alors qu'elle continue de déployer des capitaux pour appuyer sa Stratégie. Cette estimation est tributaire du rythme des décaissements pour certains grands projets d'immobilisations ainsi que de l'évolution de l'environnement macroéconomique. La Société s'attend que ce ratio revienne dans une fourchette de 2,0 % à 3,0 % de ses ventes (incluant une portion pour la pérennité et une certaine portion pour la croissance) d'ici 2025. Les nouvelles immobilisations seront financées, dans la mesure du possible, à même les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation de la Société, bien que la Société puisse également recourir aux emprunts si les taux d'intérêt et les conditions s'avéraient avantageuses.

Les énoncés prospectifs ci-dessus ont été préparés en utilisant les principales hypothèses suivantes : Situation géopolitique et tendances macroéconomiques actuellement observées, dont le taux d'emploi, l'inflation et les taux d'intérêt; la force du dollar américain (comparativement au dollar canadien); continuité des habitudes de consommation et des tendances du marché récemment observées pour les produits de la Société; aucune perturbation importante des activités de la Société (incluant celles reliées à la disponibilité de la main-d'œuvre) ou de sa chaîne d'approvisionnement; efficacité des initiatives d'ajustement de prix de vente de la Société; impact limité des initiatives d'ajustement de prix de vente de la Société sur la demande visant ses produits; continuité des tendances observées dans le contexte concurrentiel et efficacité de la stratégie de la Société de se positionner de façon concurrentielle sur les marchés où elle livre concurrence; augmentations supplémentaires de prix (coûts) limitées par les fournisseurs; disponibilité adéquate de matières premières clés; continuité des tendances normalisées observées récemment dans les niveaux de production des principales usines américaines; délai de livraison attendu pour le nouveau matériel de fabrication; et disponibilité adéquate des entrepreneurs ou consultants pour avancer les investissements en immobilisations de la Société. La Société avertit les lecteurs que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive. Il faut aussi noter que certaines de ces hypothèses clés, notamment celles liées à la situation géopolitique et aux tendances macroéconomiques, sont volatiles et évoluent rapidement. La préparation de ces perspectives par la Société a demandé la formulation d'hypothèses qui ne prennent pas en compte la survenance d'événements extraordinaires ou de circonstances hors de son contrôle. La Société croit que les attentes reflétées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, mais rien ne garantit qu'elles s'avéreront exactes et il ne faut pas se fier sans réserve à de tels énoncés prospectifs. Se référer à la *section 2 – « Énoncés prospectifs »* de ce présent rapport de gestion pour plus d'informations.

³ Cette mesure ne constitue pas une mesure financière normalisée selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir les états financiers de la Société. Il pourrait être impossible de la comparer à une mesure financière similaire présentée par d'autres émetteurs. Se référer à la *section 16 – « Mesures financières non conformes aux IFRS »* du présent rapport de gestion pour plus d'informations, y compris la définition et la composition de la mesure ou du ratio ainsi que le rapprochement avec la mesure la plus comparable dans les états financiers, le cas échéant.

8 Analyse des résultats consolidés

8.1 Données relatives aux résultats consolidés

(en millions de dollars, sauf indication)	Premiers trimestres terminés les		Δ
	1 ^{er} avril 2023	2 avril 2022	
	\$	\$	\$
Ventes	547,3	509,0	38,3
Coût des ventes	410,7	373,5	37,2
Marge brute	136,6	135,6	1,0
Frais de vente et d'administration	110,4	113,2	(2,8)
Résultat d'exploitation	26,2	22,4	3,8
Quote-part du résultat net d'une entreprise associée	(0,3)	0,4	(0,6)
Frais financiers	4,0	2,2	1,8
Autres (gains) pertes	(2,1)	0,4	(2,5)
Résultat avant impôts	24,1	20,2	3,9
Impôts sur le résultat	6,4	5,2	1,2
Résultat net	17,6	15,0	2,6
Attribuable :			
Aux actionnaires de la Société	17,1	14,8	2,3
À la participation ne donnant pas le contrôle	0,5	0,2	0,3
	17,6	15,0	2,6
BPA (en \$)	2,51	2,14	0,37
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)	6 822	6 924	(102)
Résultat d'exploitation ajusté⁴	27,9	24,8	3,1
BAIIA ajusté⁴	43,1	39,7	3,4
BPA ajusté⁴ (en \$)	2,48	2,37	0,11

Selon les données de l'industrie, les volumes de ventes (mesurés sur une base des 13 dernières semaines) pour les marchés américain et canadien des jus et boissons de fruits ont diminué d'environ 5 % au cours du premier trimestre de 2023 lorsque comparés à la même période de l'exercice précédent.

Au cours du premier trimestre de 2023, sauf pour le prix du concentré d'orange qui a atteint un nouveau sommet historique en avril, la Société a observé une certaine stabilisation de la tendance inflationniste affectant les coûts de ses principaux intrants. La Société a également observé une tendance favorable pour ses frais de transport (entrants et sortants), plus précisément sur le marché américain, en raison d'une baisse des tarifs de base et des surcharges de carburant affectant les frais de transport mais aussi en raison des premiers bénéfices du déploiement de son système de gestion du transport (« SGT ») et de la revue de ses processus et autres outils supportant la gestion de la logistique.

De plus, et tel que mentionné précédemment, la Société voit déjà des retombées positives de son Projet Eagle, plus précisément de la revue du portefeuille de produits et de clients qui a permis d'améliorer la composition des ventes. La Société constate également une

⁴ Cette mesure ne constitue pas une mesure financière normalisée selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir les états financiers de la Société. Il pourrait être impossible de la comparer à une mesure financière similaire présentée par d'autres émetteurs. Se référer à la section 16 – « Mesures financières non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion pour plus d'informations, y compris la définition et la composition de la mesure ou du ratio ainsi que le rapprochement avec la mesure la plus comparable dans les états financiers, le cas échéant.

amélioration de l'efficacité opérationnelle des usines américaines ainsi qu'une réduction des enjeux liés à la main-d'œuvre au cours du premier trimestre de 2023.

Au niveau de la chaîne d'approvisionnement, même si la situation s'estompe lentement, la Société rencontre encore parfois des perturbations aux É.-U., plus précisément en ce qui concerne la disponibilité (i) des capacités de production aseptique chez ses conditionneurs à forfait et (ii) des cannettes d'aluminium de ses fournisseurs. Bien que la demande globale diminue, ces enjeux liés à la chaîne d'approvisionnement ont eu un impact sur la capacité de la Société à répondre à la demande de certains de ses clients au cours du trimestre.

Ventes

<i>(en millions de dollars)</i>	Marques privées	Marques nationales	Total
	\$	\$	\$
Ventes T1-2022	289,2	219,8	509,0
Effet des ajustements de prix de vente	37,7	24,0	61,7
Effet volume	(33,3)	(19,5)	(52,8)
Effet d'un changement de la composition des ventes	8,3	1,2	9,5
Autres effets, net	-	0,4	0,4
Croissance excluant l'effet de change	12,7 4,4 %	6,1 2,8 %	18,8 3,7 %
Effet de change	13,5	6,0	19,5
Ventes T1-2023	315,4	231,9	547,3

Les ventes du premier trimestre de 2023 sont en hausse de 38,3 millions \$ (7,5 %) par rapport au trimestre comparable de 2022. En excluant un effet de change favorable de 19,5 millions \$, les ventes de la Société ont connu une hausse de 18,8 millions \$ (3,7 %) qui s'explique principalement par des ajustements de prix de vente provenant autant des É.-U. que du Canada et par une variation favorable de la composition des ventes américaines de produits de marque privée. Ces éléments ont été atténués par des volumes de ventes inférieurs, qui proviennent d'une diminution de 9,0 millions \$ au Canada, découlant principalement d'une baisse de la demande, et d'une baisse de 43,8 millions \$ aux É.-U., causée par une demande inférieure mais aussi en raison du processus d'optimisation du portefeuille et des enjeux liés à la chaîne d'approvisionnement décrits ci-dessus.

Coût des ventes

Le coût des ventes du premier trimestre de 2023 est en hausse de 37,2 millions \$ ou 10,0 % par rapport au trimestre comparable de 2022. En excluant un effet de change défavorable de 17,1 millions \$, le coût des ventes est en hausse de 20,1 millions \$ (5,4 %) comparativement au premier trimestre de l'exercice précédent. Lorsque comparée à la hausse de 3,7 % des ventes, la hausse de 5,4 % du coût des ventes reflète essentiellement :

- (i) une hausse du coût de tous les intrants, touchant notamment les concentrés de pomme et d'orange;
- (ii) une hausse des coûts de transformation de la Société; et
- (iii) une dépense de 0,6 million \$ découlant d'un ajustement relatif à des taxes non récupérables par la Société.

Marge brute

Reflétant les éléments susmentionnés, la marge brute a totalisé 136,6 millions \$ (25,0 % des ventes) au premier trimestre de 2023, en hausse comparativement à 135,6 millions \$ au premier trimestre de 2022.

Frais de vente et d'administration

Les frais de vente et d'administration du premier trimestre de 2023 sont en baisse de 2,8 millions \$ par rapport au trimestre comparable de 2022. Cette diminution est essentiellement due à :

- (i) une baisse de 10,3 millions \$ des frais de transport des produits expédiés aux clients découlant, d'une part, de surcharges de carburant moins élevées et d'une baisse des tarifs de base et, d'autre part, d'économies liées à l'utilisation du nouveau système de gestion de transport aux É.-U.;
- (ii) un effet de change défavorable de 2,9 millions \$ sur la conversion en dollars canadiens de frais de vente et d'administration des entités américaines;

- (iii) une hausse de certains frais d'administration;
- (iv) une augmentation des frais de vente et marketing; et
- (v) une diminution de 1,3 million \$ des charges liées à la Stratégie.

Résultat d'exploitation

Reflétant les éléments susmentionnés, le résultat d'exploitation de la Société a été de 26,2 millions \$ pour le premier trimestre de 2023 comparativement à 22,4 millions \$ pour le premier trimestre de 2022.

Frais financiers

Les frais financiers du premier trimestre de 2023 sont en hausse de 1,8 million \$ par rapport à la période comparable de 2022. Cette augmentation provient principalement d'une hausse de la charge d'intérêts de la dette à long terme expliquée par des taux d'intérêts supérieurs.

Autres (gains) pertes

Le gain du premier trimestre de 2023 provient essentiellement d'un gain de 2,1 millions \$ lié au règlement préliminaire d'une réclamation d'assurance alors que la perte du premier trimestre de 2022 était principalement due à des pertes de change totalisant 0,2 million \$ et à une perte de 0,2 million \$ provenant de la variation de juste valeur d'instruments financiers.

Résultat avant impôts

Le résultat avant impôts a totalisé 24,1 millions \$ au cours du premier trimestre de 2023, en hausse par rapport à 20,2 millions \$ pour la période comparable de 2022.

Impôts sur le résultat

Le taux effectif d'impôt de 26,8 % du premier trimestre de 2023 est supérieur au taux de 25,7 % du trimestre comparable de 2022. Ce taux effectif d'impôt supérieur en 2023 s'explique essentiellement par l'effet sur le résultat avant impôts de la quote-part du résultat net d'une entreprise associée puisque cette quote-part n'a pas d'incidence fiscale pour la Société.

Résultat net

Le résultat net du premier trimestre de 2023 s'est élevé à 17,6 millions \$, en hausse sur le résultat net de 15,0 millions \$ pour la période comparable de 2022.

Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société

Pour le premier trimestre de 2023, le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société s'établit à 17,1 millions \$ pour un résultat de base et dilué par action de 2,51 \$, comparativement à 14,8 millions \$ et 2,14 \$, respectivement, pour le trimestre comparable de 2022.

9 Résumé des résultats trimestriels

(en millions de dollars, sauf indication)	T1 2023	T4 2022	T3 2022	T2 2022	T1 2022	T4 2021	T3 2021	T2 2021
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Ventes	547,3	556,0	556,4	529,5	509,0	487,5	469,3	469,3
Résultat d'exploitation	26,2	16,7	19,9	22,3	22,4	31,6	25,4	29,9
BAlIA ajusté ⁵	43,1	38,2	38,9	40,2	39,7	46,5	42,6	44,8
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société	17,1	10,5	14,5	14,2	14,8	21,8	16,8	18,8
BPA (en \$)	2,51	1,53	2,11	2,06	2,14	3,15	2,43	2,71
BPA ajusté ⁵ (en \$)	2,48	2,09	2,54	2,36	2,37	3,22	2,65	2,71

Les ventes de la Société suivent généralement une tendance saisonnière, commençant lentement au premier trimestre (janvier, février et mars), s'améliorant progressivement tout au long de l'année et terminant en force au quatrième trimestre (octobre, novembre et décembre). Les ventes correspondent généralement aux habitudes de dépenses des consommateurs avec une demande plus élevée pendant la rentrée scolaire et les vacances et une demande plus faible au début de l'année.

Les ventes trimestrielles peuvent également fluctuer en raison des acquisitions, des cessions, des ajustements de prix, de la composition des ventes et de l'impact des taux de change. La rentabilité se comporte de façon relativement similaire aux ventes, mais, en plus des facteurs mentionnés ci-dessus, elle est également influencée par le coût des intrants et les coûts de transport, l'efficacité opérationnelle de la Société ainsi que les décisions gouvernementales en matière de taux d'intérêt et d'impôts.

Pour une explication et une analyse plus complètes des résultats trimestriels, se référer aux rapports de gestion de la Société pour chacune des périodes trimestrielles respectives qui sont déposés sur le site Internet de SEDAR et également disponibles sur le site Internet de la Société.

⁵ Cette mesure ne constitue pas une mesure financière normalisée selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir les états financiers de la Société. Il pourrait être impossible de la comparer à une mesure financière similaire présentée par d'autres émetteurs. Se référer à la section 16 – « Mesures financières non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion pour plus d'informations, y compris la définition et la composition de la mesure ou du ratio ainsi que le rapprochement avec la mesure la plus comparable dans les états financiers, le cas échéant.

10 Analyse de la situation financière consolidée

(en millions de dollars)	Au 1 ^{er} avril 2023	Au 31 déc. 2022	Augmentation (diminution)	
			Incidence des taux de change ⁶	Écart excluant l'incidence des taux de change
	\$	\$	\$	\$
Actif				
À court terme				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,6	2,7	-	(2,1)
Débiteurs	192,3	173,7	(0,2)	18,8
Impôt à recouvrer	14,9	12,2	-	2,7
Stocks	427,0	414,0	(0,1)	13,1
Instruments dérivés	3,9	7,4	-	(3,5)
Autres actifs à court terme	34,4	28,8	-	5,6
	673,2	638,8	(0,3)	34,7
Immobilisations corporelles	402,9	400,0	(0,2)	3,1
Immobilisations incorporelles	193,4	198,4	(0,1)	(4,9)
Actif net au titre des prestations définies	30,0	30,9	-	(0,9)
Autres actifs à long terme	8,5	8,6	-	(0,1)
Goodwill	327,9	328,2	(0,3)	-
	1 635,9	1 604,7	(0,9)	32,1
Passif				
À court terme				
Découvert bancaire	6,8	4,4	-	2,4
Créditeurs et charges à payer	306,6	307,0	(0,5)	0,1
Instruments dérivés	0,9	0,7	-	0,2
Autres passifs à court terme	6,1	5,6	-	0,5
Tranche à court terme de la dette à long terme	8,1	100,8	(0,8)	(91,9)
	328,5	418,6	(1,3)	(88,7)
Dette à long terme	260,2	148,6	0,8	110,8
Autres passifs à long terme	2,0	2,0	-	-
Passifs d'impôt différé	98,4	98,1	-	0,3
	689,1	667,2	(0,5)	22,4
Capitaux propres	946,8	937,6	(0,4)	9,6
	1 635,9	1 604,7	(0,9)	32,1

⁶ Pour comparer les soldes des postes des états consolidés de la situation financière, il faut noter que le taux de conversion des soldes de clôture libellés en dollars américains est passé de 1,3544 \$ CA par \$ US au 31 décembre 2022 à 1,3533 \$ CA par \$ US au 1^{er} avril 2023. Le tableau présente l'incidence des variations de taux de change sur les principaux postes de l'état consolidé de la situation financière.

10.1 Actif

Les **débiteurs** s'élèvent à 192,3 millions \$ au 1^{er} avril 2023 (représentant un délai de recouvrement des débiteurs de 32,0 jours⁷), comparativement à 173,7 millions \$ (délai de recouvrement des débiteurs de 28,4 jours⁷) au 31 décembre 2022. Cette hausse de 18,6 millions \$ s'explique essentiellement par une augmentation de 17,2 millions \$ des débiteurs-clients, découlant principalement de ventes supérieures en mars 2023 par rapport à décembre 2022 et d'une hausse du délai de recouvrement.

Les **stocks** sont passés de 414,0 millions \$ (représentant un délai d'écoulement des stocks de 87,1 jours⁷) au 31 décembre 2022 à 427,0 millions \$ (délai d'écoulement des stocks de 94,6 jours⁷) au 1^{er} avril 2023. Cette hausse de 13,0 millions \$ provient d'une augmentation de 40,9 millions \$ des stocks de produits finis due principalement à un niveau d'inventaire plus élevé, et, dans une moindre mesure, à leur coût plus élevé, atténuée par une baisse de 27,9 millions \$ des stocks de matières premières et fournitures expliquée essentiellement par un niveau d'inventaire inférieur.

Les **autres actifs à court terme** sont passés de 28,8 millions \$ au 31 décembre 2022 à 34,4 millions \$ au 1^{er} avril 2023. Cette hausse de 5,6 millions \$ est expliquée par une augmentation de 3,7 millions \$ des taxes de vente à recevoir et une hausse de 2,0 millions \$ des frais payés d'avance.

Les **immobilisations corporelles** sont passées de 400,0 millions \$ au 31 décembre 2022 à 402,9 millions \$ au 1^{er} avril 2023. Cette hausse de 2,9 millions \$ s'explique principalement par des acquisitions de 12,3 millions \$, atténuées par une charge d'amortissement de 9,2 millions \$.

Les **immobilisations incorporelles** sont passées de 198,4 millions \$ au 31 décembre 2022 à 193,4 millions \$ au 1^{er} avril 2023. Cette baisse de 5,0 millions \$ s'explique par une charge d'amortissement de 6,0 millions \$, atténuée par des acquisitions d'immobilisations incorporelles de 1,1 million \$.

Les investissements en immobilisations de la Société se séparent en trois catégories : (a) Projets de croissance et d'optimisation; (b) Projets de pérennité et réglementaires; et (c) Projets informatiques. Au cours du premier trimestre de 2023, la Société a investi un montant total de 13,5 millions \$ en immobilisations. Les projets de croissance et d'optimisation ont représenté 5,0 millions \$. Les projets de pérennité et réglementaires ont totalisé 6,8 millions \$. Les projets informatiques ont, pour leur part, représenté 1,7 million \$.

10.2 Passif

Les **créiteurs et charges à payer** sont passés de 307,0 millions \$ (représentant un délai de paiement des créiteurs de 64,6 jours⁷) au 31 décembre 2022 à 306,6 millions \$ (délai de paiement des créiteurs de 67,9 jours⁷) au 1^{er} avril 2023. En excluant l'incidence des taux de change, les créiteurs et charges à payer ont connu une hausse de 0,1 million \$. Cette augmentation est principalement attribuable à une hausse de 5,8 millions \$ du poste « Salaires et vacances à payer » et une augmentation de 5,8 millions \$ des frais commerciaux à payer, atténuées par une baisse de 11,4 millions \$ des comptes fournisseurs et frais courus expliquée, principalement, par des variations dans les délais de paiement des fournisseurs.

En tenant compte de sa tranche à court terme, la **dette à long terme** totalise 268,4 millions \$ au 1^{er} avril 2023 comparativement à 249,4 millions \$ au 31 décembre 2022. Cette augmentation de 19,0 millions \$ est essentiellement liée à l'utilisation du crédit d'exploitation rotatif américain pour un montant de 10,9 millions \$ et du crédit d'exploitation rotatif canadien pour un montant de 10,3 millions \$. De plus, la Société a effectué des remboursements de l'ordre de 1,0 million \$ sur ses dettes à terme canadiennes. Quant aux obligations locatives de la Société, celles-ci ont connu une diminution de 1,2 million \$ expliquée par des remboursements du même montant.

Les **passifs d'impôt différé** sont passés de 98,1 millions \$ au 31 décembre 2022 à 98,4 millions \$ au 1^{er} avril 2023. Cette augmentation de 0,3 million \$ s'explique principalement par l'amortissement fiscal du goodwill, partiellement compensé par l'impact fiscal de la constatation au résultat global d'une perte actuarielle et de pertes sur instruments financiers désignés à des fins de couverture de flux de trésorerie.

10.3 Capitaux propres

Les **capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société** sont de 885,9 millions \$ au 1^{er} avril 2023, en hausse de 8,7 millions \$ par rapport au solde de 877,2 millions \$ du 31 décembre 2022. Le **cumul des autres réserves** a diminué de 2,9 millions \$ à la suite d'une baisse de 2,4 millions \$ de la réserve de couverture et d'une diminution de 0,5 million \$ de la réserve au titre de l'écart de change. Les **résultats non distribués** sont, pour leur part, en hausse de 11,7 millions \$ pour atteindre 746,7 millions \$ au terme du premier trimestre de 2023. Cette augmentation correspond au résultat net attribuable aux actionnaires du premier trimestre de 2023 d'un montant de 17,1 millions \$, réduit des dividendes versés de 4,8 millions \$ et la constatation aux autres éléments du résultat global d'une perte actuarielle (net d'impôts) de 0,7 million \$. La **participation ne donnant pas le contrôle** est passée de 60,4 millions \$ au

⁷ Cette mesure ne constitue pas une mesure financière normalisée selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir les états financiers de la Société. Il pourrait être impossible de la comparer à une mesure financière similaire présentée par d'autres émetteurs. Se référer à la section 16 – « Mesures financières non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion pour plus d'informations, y compris la définition et la composition de la mesure ou du ratio ainsi que le rapprochement avec la mesure la plus comparable dans les états financiers, le cas échéant.

31 décembre 2022 à 60,9 millions \$ au 1^{er} avril 2023. La participation ne donnant pas le contrôle représente la quote-part d'une participation minoritaire dans les capitaux propres des filiales américaines de la Société.

11 Analyse des flux de trésorerie consolidés

11.1 Sommaire des flux de trésorerie consolidés

(en millions de dollars)	Premiers trimestres terminés les	
	1 ^{er} avril 2023	2 avril 2022
	\$	\$
Activités d'exploitation	(4,9)	(20,6)
Activités de financement	13,5	29,4
Activités d'investissement	(12,9)	(9,1)
Variation de la trésorerie et équivalents de trésorerie	(4,3)	(0,3)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	(1,7)	(4,7)
Effet des écarts de taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie	(0,1)	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	(6,1)	(5,1)

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2023, les flux de trésorerie utilisés par les activités d'exploitation totalisent 4,9 millions \$ alors qu'elles avaient utilisé 20,6 millions \$ au cours du premier trimestre de 2022. Cette utilisation inférieure de fonds s'explique, entre autres, par une variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation qui a utilisé des fonds de 38,3 millions \$ au cours du premier trimestre de l'exercice 2023 comparativement à une utilisation de fonds de 43,9 millions \$ au cours de la même période de l'exercice précédent, pour une utilisation de fonds inférieure de 5,6 millions \$. Ce changement dans la variation du fonds de roulement découle de l'effet combiné des éléments suivants :

- a) une variation des stocks utilisant 13,0 millions \$ au cours du premier trimestre de 2023 comparativement à une utilisation de fonds de 30,4 millions \$ au cours du premier trimestre de 2022;
- b) une variation des créditeurs et charges à payer utilisant 0,7 million \$ au cours du premier trimestre de 2023 comparativement à une génération de fonds de 13,5 millions \$ au cours du trimestre comparable de 2022;
- c) une variation des débiteurs utilisant 18,8 millions \$ au cours du premier trimestre de 2023 comparativement à une utilisation de fonds de 26,4 millions \$ au cours du premier trimestre de 2022; et
- d) une variation des autres actifs et passifs à court terme utilisant 5,8 millions \$ au cours du premier trimestre de 2023 comparativement à une utilisation de fonds de 0,6 million \$ au cours du trimestre comparable de 2022.

Les éléments suivants ont aussi contribué à la variation à la baisse des flux de trésorerie utilisés par les activités d'exploitation :

- (i) une hausse de 5,9 millions \$ du résultat avant intérêts, impôts et amortissements (incluant une variation favorable des autres gains) pertes de 2,5 millions \$; et
- (ii) une diminution de 3,5 millions \$ des impôts nets versés.

Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2023, les activités de financement ont généré 13,5 millions \$ alors qu'elles avaient généré 29,4 millions \$ au cours du premier trimestre de l'exercice 2022. Cette génération inférieure de fonds s'explique principalement par un apport de fonds de 21,2 millions \$ des crédits d'exploitation rotatifs au cours du premier trimestre de 2023 comparativement à un apport de 41,5 millions \$ au cours du premier trimestre de 2022, atténué par (i) des rachats d'actions au cours du premier trimestre de 2022 pour un montant total de 3,9 millions \$ et par (ii) une baisse de 1,3 million \$ des dividendes versés sur les actions de catégories A et B.

Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2023, l'utilisation de fonds par les activités d'investissement a été de 12,9 millions \$ comparativement à 9,1 millions \$ pour le premier trimestre de 2022. Cette variation à la hausse provient essentiellement d'une augmentation de 3,6 millions \$ des sorties de fonds liées aux acquisitions d'immobilisations corporelles.

12 Arrangements hors état consolidé de la situation financière

Au 1^{er} avril 2023, la Société a des lettres de crédit en circulation totalisant 1,3 million \$.

Les engagements sont présentés à la note 27 des états financiers consolidés audités de l'exercice terminé le 31 décembre 2022.

13 Information sur les actions

En décembre 2021, la Société avait rétabli son programme de rachat d'actions, par l'entremise de la Bourse de Toronto (« TSX ») conformément à ses règles et politiques. Elle pouvait ainsi racheter au comptant, par voie d'achats sur le marché pour fins d'annulation dans le cours normal de ses activités, entre le 23 décembre 2021 et le 22 décembre 2022, jusqu'à concurrence de 80 000 actions de catégorie A à droit de vote subalterne. De plus, le 18 août 2022, la Société avait modifié son programme de rachat d'actions afin d'augmenter le nombre maximal d'actions de catégorie A à droit de vote subalterne qu'elle peut racheter, le faisant passer de 80 000 actions à 160 000 actions. Les achats étaient effectués au prix du marché, sans toutefois excéder le cours maximal cible fixé par la direction de la Société. La Société n'a pas renouvelé son programme de rachat d'actions.

Au cours du premier trimestre de 2022, la Société avait racheté au comptant, par voie d'achats sur le marché pour fins d'annulation, 26 500 actions de catégorie A à droit de vote subalterne, à un prix moyen de 148,11 \$ par action en contrepartie de 3,9 millions \$.

Au 1^{er} avril 2023, le capital-actions émis et en circulation de la Société est constitué de 3 069 000 actions de catégorie A à droit de vote subalterne et de 3 752 620 actions de catégorie B à droits de vote multiples.

14 Dividendes

Le conseil d'administration de la Société a déclaré aujourd'hui, conformément à la politique de dividendes de la Société, un dividende trimestriel de 0,50 \$ par action à l'égard des actions de catégories A et B, payable le 15 juin 2023 à tous les porteurs d'actions de catégories A et B inscrits aux registres en date du 25 mai 2023. Ce dividende est un dividende déterminé.

15 Événement postérieur

En date du 12 mai 2023, il n'y a aucun événement postérieur à souligner.

16 Mesures financières non conformes aux IFRS

Afin de fournir plus d'informations sur la performance de la Société, les informations financières incluses dans les documents financiers contiennent certaines mesures financières supplémentaires et certains données ou ratios qui ne sont pas des mesures financières reconnues par les IFRS (« Mesures non-IFRS »), et qui sont également calculés sur une base ajustée en excluant certains éléments spécifiques affectant la comparabilité entre les périodes. La Société croit que de fournir ces mesures supplémentaires et/ou non-IFRS est utile à la direction, aux investisseurs et aux analystes, car elles fournissent plus d'information pour analyser sa performance et sa situation financière.

Les mesures financières non-IFRS suivantes sont utilisées dans les divulgations financières de la Société :

- Résultat d'exploitation ajusté;
- BAIIA et BAIIA ajusté;
- Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de la Société;
- Fonds de roulement d'exploitation;
- Capitaux employés; et
- Sources de capitaux.

Les ratios non-IFRS suivants sont utilisés dans les divulgations financières de la Société :

- Pourcentage du résultat d'exploitation ajusté sur les ventes;
- Pourcentage du BAIIA et du BAIIA ajusté sur les ventes;
- BPA ajusté;
- Jours de fonds de roulement d'exploitation;
- Rendement sur capitaux employés; et
- Dette nette sur BAIIA ajusté.

Les mesures financières supplémentaires suivantes sont utilisées dans les divulgations financières de la Société :

- Délai de recouvrement des débiteurs;
- Délai d'écoulement des stocks; et
- Délai de paiement des créditeurs.

Ces mesures financières ou ratios, détaillés ci-après, ne constituent pas des mesures financières ou ratios normalisés selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir les états financiers de la Société. Ces mesures non-IFRS ne doivent pas être considérées séparément ou comme substituts à des mesures financières reconnues par les IFRS. Il pourrait être impossible de les comparer à des mesures financières ou ratios similaires présentés par d'autres émetteurs.

16.1 Éléments affectant la comparabilité entre les périodes

Le tableau suivant contient une liste, une description et une quantification des éléments ayant une incidence sur la comparabilité de la performance financière entre les périodes :

(en millions de dollars)	Premiers trimestres terminés les	
	1 ^{er} avril 2023	2 avril 2022
	\$	\$
Coûts liés à la Stratégie	0,5	2,4
Coûts d'implantation de nouveaux systèmes de gestion fonduagiques	0,6	-
Ajustement relatif à des taxes non récupérables	0,6	-
Somme des éléments affectant la comparabilité sur le résultat d'exploitation et le BAIIA :	1,7	2,4
<u>Élément affectant la comparabilité des « Autres (gains) pertes » :</u>		
Gain lié au règlement préliminaire d'une réclamation d'assurance	(2,1)	-
Impact fiscal des éléments précédents	0,1	(0,6)
Effet sur le revenu net	(0,3)	1,8
Attribuable :		
Aux actionnaires de la Société	(0,2)	1,7
À la participation ne donnant pas le contrôle	(0,1)	0,1

16.2 Résultat d'exploitation ajusté

La mesure financière « résultat d'exploitation ajusté » est utilisée par la Société pour comparer le résultat d'exploitation entre les périodes en excluant les éléments affectant la comparabilité. Le résultat d'exploitation ajusté est calculé en ajustant le résultat d'exploitation avec les éléments considérés par la direction comme ayant un effet sur la comparabilité entre les périodes.

(en millions de dollars)	Premiers trimestres terminés les	
	1 ^{er} avril 2023	2 avril 2022
	\$	\$
Résultat d'exploitation	26,2	22,4
Somme des éléments affectant la comparabilité	1,7	2,4
Résultat d'exploitation ajusté	27,9	24,8

(en millions de dollars)	T1 2023	T4 2022	T3 2022	T2 2022	T1 2022	T4 2021	T3 2021	T2 2021
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Résultat d'exploitation ajusté	27,9	23,2	24,2	25,3	24,8	32,3	27,5	29,9

16.3 BAIIA et BAIIA ajusté

La mesure financière « BAIIA » est utilisée par la Société et les investisseurs pour mesurer sa capacité de générer des flux monétaires futurs à même ses activités et d'acquitter ses charges financières. La mesure financière « BAIIA ajusté » est utilisée par la Société pour comparer les BAIIA entre les périodes en excluant les éléments affectant la comparabilité. Le BAIIA se compose de la somme du résultat d'exploitation et de l'amortissement des immobilisations, tel que présenté dans le tableau consolidé des flux de trésorerie. Le BAIIA ajusté est calculé en ajustant le BAIIA avec les éléments considérés par la direction comme ayant un effet sur la comparabilité entre les périodes.

(en millions de dollars)	Premiers trimestres terminés les	
	1 ^{er} avril 2023	2 avril 2022
	\$	\$
Résultat d'exploitation	26,2	22,4
Amortissement des immobilisations	15,1	14,9
BAIIA	41,4	37,3
Somme des éléments affectant la comparabilité	1,7	2,4
BAIIA ajusté	43,1	39,7

Pour le premier trimestre, la charge d'amortissement est passée de 14,9 millions \$ en 2022 à 15,1 millions \$ en 2023. En excluant un effet de change défavorable de 0,6 million \$, la charge d'amortissement a connu une baisse de 0,4 million \$, expliquée principalement par une diminution de l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation à la suite d'une réévaluation à la baisse de la valeur d'un actif au 31 décembre 2022.

(en millions de dollars)	T1 2023	T4 2022	T3 2022	T2 2022	T1 2022	T4 2021	T3 2021	T2 2021
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
BAIIA	41,4	31,7	34,5	37,2	37,3	45,8	40,5	44,8
BAIIA ajusté	43,1	38,2	38,9	40,2	39,7	46,5	42,6	44,8

16.4 Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de la Société et BPA ajusté

Les mesures financières « résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de la Société » et « BPA ajusté » sont utilisées par la Société pour comparer le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société et le BPA entre les périodes en excluant les éléments affectant la comparabilité. Ils sont calculés en les ajustant avec les éléments considérés par la direction comme ayant un effet sur la comparabilité entre les périodes.

(en millions de dollars, sauf indication)	Premiers trimestres terminés les	
	1 ^{er} avril 2023	2 avril 2022
	\$	\$
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société	17,1	14,8
Somme des éléments affectant la comparabilité	(0,2)	1,7
Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de la Société	16,9	16,4
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)	6 822	6 924
BPA ajusté (en \$)	2,48	2,37

(en millions de dollars, sauf le BPA ajusté)	T1 2023	T4 2022	T3 2022	T2 2022	T1 2022	T4 2021	T3 2021	T2 2021
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de la Société	16,9	14,3	17,4	16,3	16,4	22,3	18,4	18,8
BPA ajusté (en \$)	2,48	2,09	2,54	2,36	2,37	3,22	2,65	2,71

16.5 Dette nette sur BAIIA ajusté

La mesure financière « dette nette sur BAIIA ajusté » est utilisée par la Société pour évaluer sa capacité à rembourser sa dette existante ainsi qu'à définir sa capacité d'emprunt disponible. Le ratio dette nette sur BAIIA ajusté est obtenu en divisant la dette nette par la somme des BAIIA ajustés des quatre derniers trimestres. La dette nette représente la dette à long terme, incluant la tranche à court terme, moins le poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie », tels qu'ils sont présentés à l'état consolidé de la situation financière de la Société.

(en millions de dollars, sauf le ratio dette nette sur BAIIA ajusté)	Au	
	1 ^{er} avril 2023	31 déc. 2022
	\$	\$
Tranche à court terme de la dette à long terme	8,1	100,8
Dette à long terme	260,2	148,6
Moins : Trésorerie et équivalents de trésorerie	(0,6)	(2,7)
Dette nette	267,7	246,7
Somme des BAIIA ajustés des quatre derniers trimestres	160,5	157,1
Ratio dette nette sur BAIIA ajusté	1,67:1	1,57:1

16.6 Jours de fonds de roulement d'exploitation

La mesure financière « jours de fonds de roulement d'exploitation » est utilisée par la Société pour identifier le montant des ventes liées au fonds de roulement d'exploitation. Cette mesure financière est obtenue en divisant le fonds de roulement d'exploitation par les ventes du dernier trimestre, tel qu'elles sont présentées à la *section 8* – « Analyse des résultats consolidés » de ce rapport de gestion, multiplié par 91 jours. Le fonds de roulement d'exploitation se compose de la somme des débiteurs et des stocks, moins les créditeurs et charges à payer, tels qu'ils sont présentés à l'état consolidé de la situation financière de la Société.

<i>(en millions de dollars, sauf les jours de fonds de roulement d'exploitation)</i>								
	Au 1 ^{er} avril 2023			Au 31 déc. 2022				
	\$			\$				
Débiteurs	192,3			173,7				
Stocks	427,0			414,0				
Moins : Créditeurs et charges à payer	(306,6)			(307,0)				
Fonds de roulement d'exploitation	312,7			280,7				
Divisé par : Ventes du dernier trimestre	547,3			556,0				
	0,57			0,50				
Jours de fonds de roulement d'exploitation <i>(en jours)</i>	52,0			45,9				
<i>(en jours)</i>	T1 2023	T4 2022	T3 2022	T2 2022	T1 2022	T4 2021	T3 2021	T2 2021
Fonds de roulement d'exploitation	52,0	45,9	50,8	47,6	42,8	36,4	33,5	31,6

Bien que la Société utilise la mesure financière « Jours de fonds de roulement d'exploitation » décrite ci-dessus pour évaluer sa situation globale de fonds de roulement, elle demeure aussi attentive aux indicateurs de fonds de roulement suivants :

16.6.1 Délai de recouvrement des débiteurs

La mesure financière « délai de recouvrement des débiteurs » (« DSO ») est utilisée par la Société pour identifier le nombre moyen de jours qu'il lui faut pour percevoir le paiement d'une vente. Cette mesure financière est obtenue en divisant les débiteurs, tels qu'ils sont présentés à l'état consolidé de la situation financière, par les ventes du dernier trimestre, tel qu'elles sont présentées à la *section 8* – « Analyse des résultats consolidés » de ce rapport de gestion, multiplié par 91 jours.

<i>(en millions de dollars, sauf le DSO)</i>								
	Au 1 ^{er} avril 2023			Au 31 déc. 2022				
	\$			\$				
Débiteurs	192,3			173,7				
Divisés par : Ventes du dernier trimestre	547,3			556,0				
	0,35			0,31				
DSO <i>(en jours)</i>	32,0			28,4				
<i>(en jours)</i>	T1 2023	T4 2022	T3 2022	T2 2022	T1 2022	T4 2021	T3 2021	T2 2021
DSO	32,0	28,4	32,9	29,7	32,1	28,8	31,8	30,4

16.6.2 Délai d'écoulement des stocks

La mesure financière « délai d'écoulement des stocks » (« DIO ») est utilisée par la Société pour identifier le nombre moyen de jours qu'il lui faut pour transformer ses stocks en ventes. Cette mesure financière est obtenue en divisant les stocks, tels qu'ils sont présentés à l'état consolidé de la situation financière, par le coût des ventes du dernier trimestre, tel qu'il est présenté à la *section 8 – « Analyse des résultats consolidés »* de ce rapport de gestion, multiplié par 91 jours.

<i>(en millions de dollars, sauf le DIO)</i>		Au 1 ^{er} avril 2023	Au 31 déc. 2022
		\$	\$
Stocks		427,0	414,0
Divisés par : Coût des ventes du dernier trimestre		410,7	432,3
		1,04	0,96
DIO <i>(en jours)</i>		94,6	87,1

<i>(en jours)</i>	T1 2023	T4 2022	T3 2022	T2 2022	T1 2022	T4 2021	T3 2021	T2 2021
DIO	94,6	87,1	80,6	86,4	82,4	79,7	75,5	72,6

16.6.3 Délai de paiement des créditeurs

La mesure financière « délai de paiement des créditeurs » (« DPO ») est utilisée par la Société pour identifier le nombre moyen de jours qu'il lui faut pour payer ses créditeurs et charges à payer. Cette mesure financière est obtenue en divisant les créditeurs et charges à payer, tels qu'ils sont présentés à l'état consolidé de la situation financière, par le coût des ventes du dernier trimestre, tel qu'il est présenté à la *section 8 – « Analyse des résultats consolidés »* de ce rapport de gestion, multiplié par 91 jours.

<i>(en millions de dollars, sauf le DPO)</i>		Au 1 ^{er} avril 2023	Au 31 déc. 2022
		\$	\$
Créditeurs et charges à payer		306,6	307,0
Divisés par : Coût des ventes du dernier trimestre		410,7	432,3
		0,75	0,71
DPO <i>(en jours)</i>		67,9	64,6

<i>(en jours)</i>	T1 2023	T4 2022	T3 2022	T2 2022	T1 2022	T4 2021	T3 2021	T2 2021
DPO	67,9	64,6	57,4	62,2	67,7	69,3	73,3	70,9

16.7 Capitaux employés et sources de capitaux

Les mesures financières « capitaux employés » et « sources de capitaux » sont utilisées par la Société pour mesurer, d'une part, le niveau de capitaux employés pour exploiter ses activités, et, d'autre part, la source de financement pour cette utilisation de capitaux. Les capitaux employés représentent la somme de tous les actifs (sauf la trésorerie et équivalents de trésorerie), moins tous les passifs (sauf le découvert bancaire ainsi que la dette à long terme et sa tranche à court terme), tels qu'ils sont présentés à l'état consolidé de la situation financière de la Société. Les sources de capitaux représentent la somme du découvert bancaire, de la dette à long terme incluant sa tranche à court terme et des capitaux propres, moins la trésorerie et équivalents de trésorerie, tels qu'ils sont présentés à l'état consolidé de la situation financière de la Société.

(en millions de dollars)	Au 1 ^{er} avril 2023	Au 31 déc. 2022
	\$	\$
Capitaux employés		
Débiteurs	192,3	173,7
Stocks	427,0	414,0
Moins : Créiteurs et charges à payer	(306,6)	(307,0)
Fonds de roulement d'exploitation	312,7	280,7
Impôt à recouvrer	14,9	12,2
Autres actifs à court terme	34,4	28,8
Actif d'instruments dérivés, incluant la portion à court terme	3,9	7,7
Participation dans une entreprise associée	7,2	7,4
Immobilisations corporelles	402,9	400,0
Immobilisations incorporelles	193,4	198,4
Actif net au titre des prestations définies	30,0	30,9
Autres actifs à long terme	1,3	0,9
Goodwill	327,9	328,2
Moins : Autres passifs à court terme	(6,1)	(5,6)
Moins : Passif d'instruments dérivés, incluant la portion à court terme	(1,1)	(0,7)
Moins : Passif relatif au régime incitatif à long terme	(1,3)	(1,4)
Moins : Passif relatif aux régimes de retraite	(0,5)	(0,5)
Moins : Passifs d'impôt différé	(98,4)	(98,1)
	1 221,3	1 188,7
Sources des capitaux		
Découvert bancaire	6,8	4,4
Dette à long terme, incluant la tranche à court terme	268,4	249,4
Capitaux propres	946,8	937,6
Moins : Trésorerie et équivalents de trésorerie	(0,6)	(2,7)
	1 221,3	1 188,7

16.8 Rendement sur capitaux employés

La mesure financière « rendement sur capitaux employés » (« ROCE »), un ratio de rentabilité, est utilisée par la Société pour mesurer son efficacité à utiliser ses capitaux pour générer des profits. Pour calculer le ROCE, la somme des résultats d'exploitation ajustés des quatre derniers trimestres est divisée par la moyenne des capitaux employés des quatre derniers trimestres.

(en millions de dollars, sauf indication)						Au 1 ^{er} avril 2023	Au 31 déc. 2022	
						\$	\$	
Somme des résultats d'exploitation ajustés des quatre derniers trimestres						100,6	97,5	
Moyenne des capitaux employés des quatre derniers trimestres						1 194,5	1 161,4	
Ratio rendement sur les capitaux employés (en %)						8,4	8,4	
(en %)	T1 2023	T4 2022	T3 2022	T2 2022	T1 2022	T4 2021	T3 2021	T2 2021
ROCE	8.4	8.4	9.5	10.2	11.0	11.8	12.6	13.6

17 Méthodes comptables et modifications comptables futures

Les états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés selon les mêmes méthodes comptables que celles présentées à la note 2 des états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022. Les modifications comptables futures sont présentées à la note 5 des états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022. Les états financiers consolidés intermédiaires ne comprennent pas toutes les notes requises dans les états financiers consolidés annuels.

18 Contrôles et procédures de communication de l'information (« CPCI »)

La chef de la direction et le chef de la direction financière de la Société sont responsables d'établir et de maintenir les contrôles et procédures de communication de l'information, au sens du Règlement 52-109 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Ils sont assistés dans cette responsabilité par le comité de divulgation, lequel est composé des principaux dirigeants de la Société. Le comité de divulgation requiert d'être totalement informé de tout fait significatif touchant la Société afin de pouvoir évaluer ces renseignements et déterminer leur importance ainsi que le moment opportun de divulgation d'un communiqué le cas échéant. Bien que la direction examine régulièrement les contrôles et procédures de communication de l'information, ceux-ci ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable et peuvent ne pas être en mesure d'empêcher ni de détecter les inexactitudes résultant d'une erreur ou d'une fraude en raison des limites intrinsèques qu'ils comportent.

La chef de la direction et le chef de la direction financière de la Société ont conclu que la conception des contrôles et procédures de communication de l'information au 1^{er} avril 2023 fournit une assurance raisonnable que les informations significatives relatives à la Société leur sont communiquées, analysées et traitées pendant la période de préparation de ces documents d'information.

19 Contrôle interne à l'égard de l'information financière (« CIIF »)

Il incombe à la direction d'établir et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière afin de fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été préparés, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux IFRS. Tout le système de contrôle interne comporte des limites intrinsèques; en conséquence, les contrôles internes à l'égard de l'information financière ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable et peuvent ne pas être en mesure d'empêcher ni de détecter les inexactitudes résultant d'une erreur ou d'une fraude.

Sous la supervision de la chef de la direction et du chef de la direction financière, la direction a procédé à l'évaluation de la conception des contrôles internes de la Société à l'égard de la publication de l'information financière au 1^{er} avril 2023 en utilisant le cadre de référence du « Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission » (« COSO »).

Au cours du premier trimestre de 2023, il n'y a pas eu de modification aux contrôles internes à l'égard de la publication de l'information financière qui aurait eu une incidence significative ou qui aurait raisonnablement été susceptible d'avoir une incidence significative sur le contrôle interne de la Société à l'égard de la publication de l'information financière.

12 mai 2023